

## Modalités de paiement

### Tarifs du séjour par personne

Adhérents FMS		Non adhérents FMS	
Pension Complète	Demi-Pension	Pension complète	Demi-Pension
484 €	350 €	756 €	577 €

**Assurance :** Si vous n'avez pas d'assurance individuelle pour l'instrument de votre enfant, la FMS vous propose, dans le cadre de cette activité, un **forfait annuel de 6€** (couvrant le bris accidentel, incendie, dégâts des eaux, vol, vandalisme, dommage en cours de transports). Pour y souscrire joindre le règlement à la fiche d'inscription.

- SONT ACCEPTES POUR LE PAIEMENT : LES BONS CAF (VOIR CONDITIONS SUR LE BULLETIN D'INSCRIPTION), LES CHEQUES VACANCES AINSI QUE LES PARTICIPATIONS DES MUTUELLES ET DES COMITES D'ENTREPRISES
- POSSIBILITE DE PAYER EN TROIS FOIS MAXIMUM : LES CHEQUES SERONT ENCAISSES EN MAI, JUIN ET JUILLET
- LES PREMIERES INSCRIPTIONS ACCOMPAGNEES DE LA TOTALITE DU REGLEMENT SERONT PRIORITAIRES
- EN CAS DE REMBOURSEMENT POUR ANNULATION, IL SERA RETENU 15 € POUR LES FRAIS DE DOSSIER JUSQU'AU 4 JUIN. LA TOTALITE DU REGLEMENT SERA RETENUE EN CAS DE DEFECTION APRES CETTE DATE (SAUF CAS DE FORCE MAJEUR)

Inscriptions avant le 30 avril 2023



# COLONIE MUSICALE

Du 8 au 15 juillet 2023



FÉDÉRATION MUSICALE  
DE SAVOIE



## La colonie musicale, pour qui ?

- SEJOUR RESERVÉ AUX ENFANTS DU DEPARTEMENT NÉS ENTRE 2008 ET 2012
- PRATIQUER UN INSTRUMENT À VENT, ACCORDÉON CHROMATIQUE, CLAVIER\* OU PERCUSSIONS DEPUIS AU MOINS 3 ANS

\*ATTENTION : SERONT INSCRITS UNIQUEMENT LES PIANISTES POUVANT APPORTER LEUR PROPRE CLAVIER. POUR DES RAISONS DE REPERTOIRE, LES PLACES EN CLAVIERS ET PERCUSSIONS SONT LIMITEES A 3 ENFANTS.

- FAIRE PARTIE D'UN ENSEMBLE MUSICAL (ORCHESTRE, ECOLE DE MUSIQUE...)



## 8 jours d'activités nautiques et musicales

### Activités

- PRATIQUE INSTRUMENTALE EN ORCHESTRE ET EN PETITS GROUPES
- PRATIQUE DU CHANT
- ACTIVITÉS NAUTIQUES (CANOË-KAYAK, VOILE, BAINNADE)
- JEUX ET ANIMATIONS VARIÉS
- VEILLÉES A THEME
- TRAVAIL SUR LA MISE EN SCÈNE DU SPECTACLE
- PARTICIPATION AU SPECTACLE OBLIGATOIRE



## Hébergement

- HÉBERGEMENT ET RESTAURATION SUR PLACE A LA BASE NAUTIQUE DU YACHT CLUB DU BOURGET DU LAC
- CHAMBRES DE 4 À 6 ENFANTS
- 2 FORMULES : PENSION-COMPLÈTE OU DEMI-PENSION. POUR LES ENFANTS EN DEMI-PENSION : ACCUEIL LE MATIN À 9H ET RÉCUPÉRATION DES ENFANTS LE SOIR À 19H A LA BASE NAUTIQUE DU YACHT CLUB DU BOURGET-DU-LAC.

## Encadrement

- DIRECTEUR DE LA COLONIE : THIERRY ORDOUILLE, PROFESSEUR DE MUSIQUE ET DIRECTEUR DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE SAINT-PIERRE D'ALBIGNY
- EQUIPE D'ANIMATEURS DIPLOMES DU BAF
- ENCADRANTS VOILE ET CANOË-KAYAK DIPLOMES D'ETAT
- SEJOUR AGRÉÉ PAR LE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

## Spectacle Samedi 15 juillet 2023 - 18h Salle St Jean - La Motte-Servolex

RÉSERVATION IMPERATIVE AUPRES DE LA FMS

## Côté pratique

- UN MAIL DE CONFIRMATION VOUS SERA ENVOYÉ DES CLOTURE DES INSCRIPTIONS AVEC LA LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR EN DEBUT DE SEJOUR
- LE TROUSSEAU VOUS SERA ENVOYÉ DANS LES MEILLEURS DÉLAIS APRES VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION.